

FICHE FORMATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN APRES-VENTE AUTOMOBILE

fiche RNCP : RNCP37013

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Toute personne âgée de 16 ans minimum
Permis B souhaité par les entreprises d'accueil

Prérequis

- Être Titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières
- Ou Être de niveau Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations
- Ou Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature :

- directement sur : [NetYParéo - CFA Jean Bosco / AREP Hauts de France - Formulaire de préinscription \(ymag.cloud\)](#)
- ou -auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré

Entretien de motivations réalisé lors d'un rendez-vous individuel proposé après le dépôt du dossier de candidature.

Période de positionnement de janvier à septembre.

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Réaliser la maintenance et le diagnostic des systèmes mécaniques
- Réaliser le diagnostic et la remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée
- Réaliser le contrôle, la remise en état et le diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Débouchés : Technicien électricien-électronicien automobile, Technicien des services multimarques de l'après-vente automobile

Suite de parcours : non concerné

Passerelles/Équivalences : non concerné

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat de professionnalisation selon un calendrier d'alternance

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé.

Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique.

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...)

Rythme de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en centre de formation.

FICHE FORMATION

Modalités d'évaluation

Le Certificat se décompose en 5 blocs de compétences :

- Maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et/ou multiplexée

À l'issue des évaluations, le candidat passe un entretien de narration devant le jury s'il valide au minimum 80 % des blocs de compétences

Le jury est composé d'un représentant salarial, d'un représentant patronal et d'un formateur extérieur.

A l'issue de l'entretien, il délivre ou non le Certificat de Qualification Professionnel Technicien Après-Vente Automobile

Nombre de participants

6 à 12 stagiaires

Durée de la formation

24 mois ; 980 heures

Programme

Bloc de Compétences n°1 : Maintenance des systèmes mécaniques

Réaliser la maintenance :

- des moteurs thermiques
- des systèmes de distribution
- des systèmes de lubrification moteur
- des circuits de refroidissement
- des systèmes d'embrayage
- des systèmes de direction
- d'un circuit de climatisation

Prévenir les risques électriques selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti)

Bloc de Compétences n°2 : Diagnostic des systèmes mécaniques

Réaliser le diagnostic et remettre en état :

- les moteurs thermiques
- les transmissions mécaniques
- les trains roulants
- les systèmes de freinage
- le circuit de climatisation

Bloc de Compétences n°3 : Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée

Exploiter un schéma électrique

Utiliser l'outil de diagnostic

Réaliser le contrôle et le diagnostic des systèmes électroniques et multiplexés

Réaliser le contrôle et le diagnostic des capteurs et actionneurs

Contrôler et remplacer les systèmes pyrotechniques automobiles

Effectuer le diagnostic et les interventions sur :

- les systèmes de sécurité active
- les systèmes STOP AND START
- les boîtes de vitesses robotisées à simple et double embrayage
- les boîtes de vitesses automatiques et à variation continue
- les transmissions à 4 roues motrices
- les systèmes de suspensions pilotées
- les systèmes de climatisation régulée

FICHE FORMATION

Bloc de Compétences n°4 : Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution

- Contrôler un circuit électrique
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection essence et diesel
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution essence et diesel
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation essence et diesel
- Prévenir les risques électriques selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti)

Bloc de Compétences n°5 : Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution

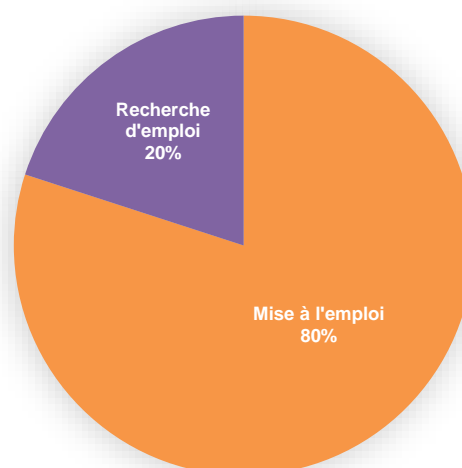
- Exploiter un schéma électrique
- Contrôler un circuit électrique
- Utiliser l'outil de diagnostic
- Réaliser le contrôle et le diagnostic des capteurs et actionneurs
- Réaliser le diagnostic :
 - des systèmes d'injection essence et diesel
 - des systèmes de dépollution essence et diesel
 - des systèmes de suralimentation essence et diesel

Validation

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien Après-Vente Automobile délivré par la Branche Professionnelle de l'Automobile
(date d'enregistrement : 24 octobre 2022)

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences

Résultats de la dernière session de formation (juin 2023)



Tarifs de la formation

Prix catalogue : 15 € par heure de formation stagiaire soit 14 700 €

Possibilité de prise en charge par la Branche Professionnelle de l'Automobile selon les coûts OPCO en vigueur (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations)

Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Dates de la formation

Contrat de professionnalisation possible entre août 2024 et août 2026

Période de formation en centre septembre 2024 et juin 2026

Lieu de la formation : sur le site d'Armentières

Contact : Christophe MEERSMAN, Directeur Adjoint